GUIDE DE L'ANIMATEUR

PROTOCOLE SANITAIRE EN ANIMATION

CONTEXTE

La situation sanitaire du pays liée au Covid-19 a conduit à l'arrêt des activités face à face au public depuis le 17 mars 2020.

Le présent guide précise les modalités pratiques et organisationnelles dans l'animation d'un public dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires, par le ministère des solidarités et de la santé à la date du 30 avril 2020, ainsi que les recommandations du Protocole National de Déconfinement édité par le Ministère du Travail le 5 mai 2020.

Ce protocole se décline pour des actions en intérieur et en extérieur. Il reste à la charge de chaque animateur d'adapter la situation en fonction de la réalité du terrain et des contraintes que le lieu et le public impliquent.

Le protocole suivant peut s'appliquer aussi dans le cas de l'organisation d'une formation ou d'une réunion de travail.

les petits débrouillards

Les mises à jour qui interviendront après l'édition du guide seront envoyées par note info conseil.

SOMMAIRE

p.3 **HYGIÈNE ET PROTECTION SANITAIRE**

p.3 **QUELQUES RÈGLES GÉNÉRALES**

p.3 **AVANT L'ANIMATION**

p.3 • Respect du protocole sanitaire dans les antennes

p.4 • Respect du protocole sanitaire des structures partenaires

p.4 • L'utilisation des véhicules

p.5 **PENDANT L'ANIMATION**

p.5 • Animation en intérieur

p.5 ‣ Avant l'entrée du groupe

p.5 ‣ Pendant l'animation

p.6 ‣ À la fin de chaque séance d'animation

p.6 • Animation de rue

p.6 ‣ L'installation avant l'animation et l'arrivée du groupe

p.6 ‣ En animation

p.7 ‣ À la fin de l'animation

p.7 **APRÈS L'ANIMATION**

p.7 • Nettoyage du matériel

HYGIÈNE ET PROTECTION SANITAIRE

Avec la crise du coronavirus, les animateurs doivent avoir une attitude adaptée à la situation et devront respecter des règles sanitaires avant, pendant et après chaque animation, afin d'assurer un environnement sain et pour limiter la propagation du Coronavirus.

QUELQUES RÈGLES GÉNÉRALES

Maintien de la distanciation physique dans les locaux et à l'extérieur.

Respect des gestes barrières.

Port du masque et de la visière obligatoire pour les animateurs face au public.

Recommandation : port du masque pour les enfants de plus de 11 ans *(les masques doivent être fournis par le responsable légal).*

Respect du nombre maximal de 10 personnes dans un espace fermé ou ouvert.

Désinfection/nettoyage du matériel avant et après chaque animation et entre chaque participant si partage de matériel nécessaire (produit désinfectant sols et surfaces répondant à la norme EN 14476).

Si l'animateur présente des symptômes, il ne doit pas aller en animation ou se rendre au local. Il doit prévenir au plus vite son responsable et bien s'assurer que celui-ci ait eu le message.

AVANT L'ANIMATION

RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES ANTENNES

- Informer le responsable de l'antenne des jours et horaires où l'on souhaite être au local.
- S'informer auprès du responsable du site sur le fonctionnement du local.
- Avoir pris connaissance et mettre en oeuvre le protocole sanitaire de l'antenne.
- Si travail en équipe : respect de la distanciation physique ou port du masque lorsque celle-ci ne peut être respectée.
- Nettoyage ou désinfection de tout le matériel pendant la préparation de celui-ci : idéalement préparer le matériel 2 ou 3 jours avant l'animation pour laisser le produit agir. Préparer des kits matériel par enfant : multiplier le matériel pour qu'il devienne à usage unique...(10 enfants = 10 kits avec l'ensemble du matériel nécessaire à l'animation)

- Préparer au moins 2 sacs poubelles distincts par cycle/groupe d'animation.
- Les t-shirts mis à disposition des animateurs doivent être lavées quotidiennement à 60°C.
- Les animateurs auront à disposition un kit sanitaire dont ils seront responsables (entretien, remplissage, remplacement...).

RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE DES STRUCTURES PARTENAIRES

- Prendre connaissance en amont de l'intervention des mesures mises en place par le partenaire qui nous accueille et les respecter.
- Les protocoles de reprise relatif à la reprise des accueils collectifs de mineur avec hébergement et sans hébergement sont à retrouver sur le cloud DNet en suivant le chemin suivant :*"[2020] CONTINUITÉ ÉDUCATION POPULAIRE / 19- Kits médiateurs / Protocole sanitaire"*

L'UTILISATION DES VÉHICULES

Avant de d'utiliser les camions et/ou voiture il est nécessaire de les désinfecter avec le produit fourni ou les lingettes selon les antennes (répondant à la norme EN 14476).

- Les clefs du véhicule.
- Les poignées et les points de contact à chaque passage en voiture/camion.
- Le volant, les commandes, le levier de vitesse, le frein à main, et toutes les parties à risque de l'habitacle à chaque trajet.

- Aérer le véhicule/l'habitacle entre chaque conducteur.
- Covoiturage (maximum deux personnes) : le passager doit être assis à l'arrière de la voiture sur le siège opposé à celui du conducteur et doit porter un masque.
- Dans les camions deux personnes peuvent s'asseoir dans l'habitacle en laissant la place au milieu vide.
- Le port du masque est déconseillé si le conducteur est seul et sur de longues distances (car cela diminue la vision).
- Le port du masque est obligatoire si covoiturage pour le conducteur et le passager.

PENDANT L'ANIMATION

ANIMATION EN INTÉRIEUR

Avant l'entrée du groupe

- ☐ Ouvrir les fenêtres pour ventiler la salle au moins pendant 15 minutes avant l'arrivée du groupe.
- ☐ Vérifier que l'aménagement de la salle permet le respect de la distanciation physique.
- ☐ Éviter au maximum les installations de tables en face à face.

  Neutraliser le mobilier et le matériel non nécessaires *(le mobilier neutralisé peut être matérialisé par une signalétique ou balisage)*.
- ☐ Si possible, créer un sens de circulation dans la salle, par exemple par du marquage au sol.
- ☐ Ouvrir les portes et les laisser ouvertes, si possible, pour éviter les points de contact sur les poignées.

Pendant l'animation

- ☐ Faire laver les mains aux participants avec du savon ou gel hydroalcoolique en cas d'éternuement ou après s'être mouchés.
- ☐ Respecter une distance d'au moins un mètre entre les participants et l'animateur *(soit 4m² par personnes sans compter l'espace des meubles)*.
- ☐ Limiter les déplacements dans la salle et dans le site d'accueil par l'affectation d'une salle dédiée à un groupe.
- ☐ Port du masque et de la visière obligatoire pour les animateurs.
- ☐ Assurer l'aération des salles durant les pauses.
- ☐ Veiller à l'absence d'échange d'objets personnels et de matériel d'animation.

À la fin de chaque séance d'animation

- Ouvrir les fenêtres et aérer la salle.
- Veiller à ce que les couloirs soient libres avant de faire sortir le groupe.
- Guider le groupe dans le respect de la distanciation physique.
- Réaliser le ménage quotidien et la désinfection.
- Prendre 2 sacs poubelles : dans le premier mettre tout le matériel usagé qu'il faudra par la suite désinfecter et fermer soigneusement le sac. Dans le second, y mettre ce qui doit être jeté en fin de séance (matériel jetable, masques...) et jeter la poubelle après chaque séance.

ANIMATION DE RUE

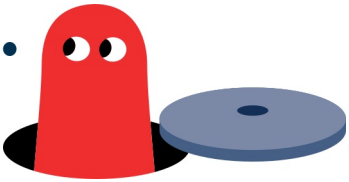

L'installation avant l'animation et l'arrivée du groupe

- L'ensemble des surfaces d'animation et des points de contact (camion, tentes...) doivent être désinfectées avant utilisation et entre chaque participants.
- Dans les tentes et le camion créer un sens unique de passage avec une entrée et une sortie.
- Définir physiquement les espaces et les aménager dans le respect de la distanciation physique.
- Faire un balisage sur un sens de circulation, par exemple avec une bombe de marquage au sol.
- Accrocher les affiches des gestes barrières sur nos actions.
- Gérer l'arrivée des enfants en veillant au respect des distances physiques.
- Faire laver les mains aux participants avec du savon ou du gel hydroalcoolique.
- Informer les parents sur le règlement et les gestes barrières mis en place.

En animation

- Accueillir maximum 2 enfants à la fois dans le camion ou dans une tente afin de respecter les distanciations.
- En cas d'affluence du public, proposer des créneaux horaires pour accueillir le public en échelonné et sans dépasser les 10 personnes maximum par groupe.
- S'il y a plusieurs groupes, désinfecter le matériel (tables, chaises...) entre chaque enfants.
- Veiller à limiter les croisements dans l'espace d'animation lors des changements de rythme/d'activité même au sein d'un même groupe.
- Veiller à l'absence d'échange d'objets personnels et du matériel d'animation.
- Port du masque et de la visière est obligatoire pour les animateurs.
- Si utilisation du camion du Science Tour : désinfecter toutes les surfaces et le matériel réutilisable et remplacer le matériel à usage unique avant le passage de chaque enfant.

À la fin de l'animation

- ☐ Faire laver les mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique à chaque participant.
- ☐ Faire partir les enfants de manière échelonnée, demander aux parents de venir les chercher en respectant des distances physiques.
- ☐ Désinfecter le gros matériel (tables, chaises, supports,...) sur place.
- ☐ Si utilisation du camion du Science Tour : désinfecter toutes les surfaces (y compris les poignées, les tiroirs...) et le matériel réutilisable à la fin de l'animation.
- ☐ Les enfants éliminent le matériel à usage unique dans une poubelle et l'animateur la jette au départ de chaque groupe.

APRÈS L'ANIMATION

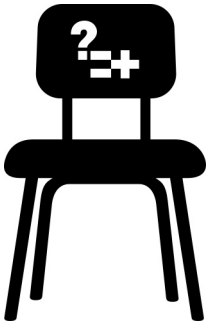

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

S'organiser avec le coordinateur pour voir quelle est la solution la plus acceptable pour le nettoyage/désinfection du matériel d'animation.

Les animateurs peuvent désinfecter le matériel soit en les aspergeant de produit désinfectant, soit avec en les immergeant dans un bain désinfectant.

Quatre possibilités se dessinent :

1

Nettoyer le matériel sur place avec du désinfectant. L'animateur garde le matériel désinfecté chez lui pour la durée de l'animation *(ex: stage, club, cité déb)*.

2

Nettoyer le matériel sur place et le ramener au local où ils sera entreposé pendant quelques jours sans être touché.

3

Ranger le matériel dans les sacs poubelles et ramener le tout au local en faisant attention de ne pas le mélanger avec le matériel qui n'a pas servi et le désinfecter au local.

4

Ranger le matériel dans les sacs poubelles, les ramener chez l'animateur et faire la désinfection à la maison.

LES PETITS DÉBROUILLARDS EN FRANCE

AU NATIONAL

Les Petits Débrouillards	82, Avenue Denfert Rochereau 75014 Paris	09.72.54.81.65

EN RÉGION

Les Petits Débrouillards Auvergne Rhône Alpes	32 rue du Pont Naturel 63000 Clermont-Ferrand	09.83.87.78.78
Les Petits Débrouillards Grand Est	La Piscine - 5 avenue de Metz 54320 Maxéville	03.83.96.38.94
Les Petits Débrouillards Grand Ouest	187, rue de Châtillon 35200 Rennes	02.99.50.96.62
Les Petits Débrouillards Ile-De-France	74 avenue Denfert Rochereau 75014 Paris	01.53.56.07.20
Les Petits Débrouillards Nouvelle Aquitaine Nord	64 rue Gambetta 86000 POITIERS	09.83.87.78.78
Les Petits Débrouillards Nouvelle Aquitaine Sud	7 passage des Argentiers 33000 BORDEAUX	05.56.52.30.35
Les Petits Débrouillards Occitanie	49 boulevard Berthelot 34000 Montpellier	09.72.13.10.83
Les Petits Débrouillards PACA	38 avenue Frédéric Joliot Curie - Technopole Chateau Gombert - Maison du développement industriel 13452 Marseille Cedex 13	06.16.43.01.88
Les Petits Débrouillards La Réunion	158 bis, rue Juliette Dodu 97400 St-Denis de la Réunion	06.93.30.18.00